

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 24 (1978)

Heft: 10

Anhang: [Nouvelles locales] : Annecy, Besançon, Dijon

Autor: Giroud, P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNECY

Consulat : 25, rue Royale
74002 ANNECY-CEDEX
Tél. : 51-18-82

Sondage effectué dans le numéro 6
du Messager Suisse

J'ai le plaisir de vous rendre compte ci-après des résultats de la petite enquête parue dans le numéro 6 du Messager Suisse et tiens avant tout à remercier celles et ceux qui ont pris la peine d'y répondre. Ils ne sont pas légion, hélas, et le travail de dépouillement en a été simplifié.

En voici le résultat, dans l'ordre des diverses questions. L'on constate que 57 % des correspondants estiment que les sociétés suisses sont « très utiles » ; aucun ne les qualifie d' « inutiles ». Parmi les activités préférées, les voyages viennent en tête, suivis de près par les conférences et les films. Par contre, les activités sportives, littéraires et artistiques sont peu prisées. Quelques lecteurs demandent des orchestres symphoniques, du chant, l'examen de projets (nouvelle constitution fédérale), ou même... des concours de chiens de sauvetage.

Quant à la périodicité des réunions, 66, 6 % souhaitent une rencontre par trimestre, en soirée du samedi ou du dimanche. Il est significatif de relever que 44 % des répondants ne sont pas membres d'une société suisse et ils en donnent les raisons : éloignement du lieu de réunion, proximité de la Suisse, question d'âge, n'en éprouve pas le besoin, n'a pas été contacté, était membre, mais la société locale a été dissoute.

Parmi les sociétaires questionnés, 32 % trouvent que l'activité de leur société est insuffisante, 16 % la trouvent peu intéressante et 16 % trop chargée. A la question 7, il convenait d'émettre des commentaires et de faire des propositions à ce propos. Relevons quelques remarques d'abord : manque d'enthousiasme, manque de jeunes, trop de rencontres « gastronomiques », manque d'accueil lors de l'arrivée dans le secteur de la société.

Notons pour ce qui est des propositions : faciliter l'accès aux personnes de conditions modestes, s'occuper des pensionnaires des maisons de retraite, recruter des nouveaux membres, fusion des sociétés devenues trop petites.

Au chapitre du Messager Suisse et plus particulièrement des « pages roses » de cette revue, 90 % des correspondants sont des lecteurs assidus et 85 % pensent que ces textes ne sont pas trop exclusivement consacrées aux sociétés suisses. La majorité des réponses sont pour le maintien du style de ces communiqués, mais elle les désire plus fréquents et plus longs et être renseignée sur les activités à venir. C'est un peu oublier que les rédacteurs sont bénévoles.

Les suggestions pour améliorer la présentation et le contenu des pages roses du Messager Suisse sont parfois intéressantes ; elles méconnaissent cependant les exigences de la Rédaction parisienne : on voudrait davantage de propagande à l'endroit des double nationaux qui se gênent de participer à la vie des sociétés ; ici, on demande une page cuisine, là, on trouve l'espace réservé à l'arrondissement consulaire trop limité, enfin, il y a des compliments qui font plaisir : « parfait », « R.A.S. » (rien à signaler), etc.

Je vous livre enfin les âges des aimables lecteurs qui m'ont répondu :

— moins de 20 ans	0 %
— de 20 à 35 ans	6 %
— de 35 à 50 ans	27 %
— de 50 à 65 ans	24 %
— de 65 à 80 ans	33 %
— plus de 80 ans	10 %

Ces proportions ont leur signification.

La conclusion à tirer de tout cela ? Nos compatriotes, les plus jeunes s'entendent, ne semblent plus guère motivés et s'abstiennent. Est-ce une conséquence du mode de la vie moderne ? Nos sociétés ou groupements suisses souffrent à leur tour de ce manque d'intérêt.

Si la question est de maintenir ces sociétés, il appartient à chacun, et non seulement aux présidents et membres dévoués des comités, de recruter, de rajeunir, d'innover.

C'est pourquoi, je voudrais demander à tout membre d'une société suisse de s'inspirer des réponses qu'il vient de lire pour relancer l'intérêt et l'activité dans son groupement.

P. Giroud,
Consul.

AIX-LES-BAINS - ANNECY

Une fort belle journée, baignée d'une chaleur caniculaire, tel fut ce dimanche 30 juillet choisi par les Cercles d'Aix et d'Annecy regroupés pour célébrer la Fête Nationale Suisse. Plusieurs dizaines de compatriotes se sont retrouvés au Tremblay, site charmant situé à la pointe Sud du lac du Bourget, venu de toute part entendre les paroles de bienvenue du président W. Klemenz, d'Aix, et du consul, P. Giroud, d'Annecy. Le moment vint alors d'écouter l'excellente allocution du Président de la Confédération qui, dans un style inhabituel, sut toucher le cœur de chacun par des paroles simples et chaleureuses. Après un délicieux déjeuner, les chants et chansons se succédèrent, entrecoupés par les histoires drôles du doyen de l'assistance, à la grande joie de tous. En fin d'après-midi, la séparation intervint, chacun regagnant à regret ses pénates.

ANNEMASSE

La colonie suisse d'Annemasse, restructurée après la dissolution de la Fédération Léman — Mont-Blanc, s'intitule désormais l'Amicale des Suisses d'Annemasse et environs. Elle a déposé ses propres statuts. Début juin, ce groupement est allé se promener dans Paris durant trois jours où il n'a pas manqué d'admirer les beautés de l'attirante capitale. Sur l'invitation de la commune genevoise, une délégation d'Annemasse est allée assister aux manifestations organisées par Chêne-Bourg à l'occasion de la Fête Nationale. Un exemple de bon voisinage. L'Amicale est encore allée fouler les chemins de l'île de Saint-Pierre, sur le lac de Bienne, à la recherche de Jean-Jacques Rousseau.

THONON - EVIAN

Le 1^{er} Août, un car complet a quitté Thonon à 17 h 30 et Evian à 18 heures, avec 50 participants de l'Amicale suisse de Thonon-Evian.

Nous avons pris la direction du Valais, via Saint-Gingolph, pour arriver vers 17 h 45 (heure suisse) à Colombey-le-Grand où une halte d'une heure et demie était prévue pour le repas.

C'est dans un sympathique restaurant de campagne et devant des tables joliment décorées de drapeaux

que le président Rubin donna lecture du message adressé par M. P. Giroud, consul de Suisse à Annecy, à nos compatriotes de Thonon-Evian, à l'occasion de notre Fête Nationale. Il en profita pour informer tous les participants de la généreuse contribution offerte par M. le Consul à l'occasion du 1^{er} Août.

A signaler que deux sympathiques membres de Châtel, M. et Mme Kuffer, étaient venus se joindre spécialement à nous en cette soirée. Après les deux jambons à l'os, le gratin Dauphinois, les haricots à la Bernoise, le tout à volonté, une chaude ambiance régnait dans la salle lorsqu'au dessert le président Rubin prit la parole :

Après avoir remercié chaleureusement au nom de tous, M. P. Giroud, notre consul, de son beau geste et donné tous les renseignements aux participants sur la Fête qui allait se dérouler à Monthey, le président Rubin nous parla dans son allocution du 1^{er} Août, **Anniversaire du Serment patriotique** et du sens à donner à cette commémoration.

Peu de temps après, nous étions à Monthey et le grand défilé commença de la population avec des torches à la main, derrière les drapeaux, la musique, les lampions, etc.

Nous fûmes reçus officiellement par les autorités de la commune de Monthey et M. Delmonte, président de la Commission culturelle, salua au micro la foule assemblée et souhaita la bienvenue à la colonie suisse de Thonon - Evian. M. Charles Apothéloz donna lecture d'un texte de C.-F. Ramez ; après l'Hymne National, un superbe feu d'artifice fut tiré, pour la première fois, sur la place de Fête.

Sur un côté de cette même place, un grand Feu du 1^{er} Août avait été allumé afin de répondre à ceux qui brillaient sur les montagnes.

Après les présentations à M. le Président de la commune de Monthey, à MM. les Conseillers, à M. Charles Apothéloz, le président Delmonte nous conduisit vers les grandes tables réservées pour nous.

Nos amis valaisans nous reçurent alors à bras ouverts dans une ambiance extraordinaire. Les tables furent alors rapidement garnies avec de nombreuses bouteilles d'un vin réputé : le fameux Fendant du Valais. Chacun

put trinquer, jusque tard dans la nuit, à la santé de ce beau pays qui est réputé pour savoir bien faire les choses. De plus, on apporta sur les tables les saucisses du pays et de Saint-Gall. Rien ne manquait. La partie récréative ensuite et ce fut au tour des danseurs de s'élancer sur la piste, aux sons des valses et des tangos.

« L'Amicale suisse de Thonon - Evian » se souviendra longtemps de cette merveilleuse nuit du 1^{er} Août.

**

A la demande de nos membres, la sortie de « l'Amicale suisse de Thonon - Evian » prévue pour septembre a été reportée au **Samedi 7 octobre 1978.**

Nous partirons avec les C.F.F. pour Bâle. Le repas aura lieu dans un restaurant au bord du Rhin. L'après-midi, une promenade en bateau nous conduira jusqu'aux écluses de Kembs, en Alsace. Un car spécial sera organisé jusqu'à la gare Cornavin à Genève.

BESANÇON

Consulat de Suisse
15 bis, avenue Fontaine-Argent
Tél. : 80-18-83

Fête du 1^{er} Août

Nombreux furent les compatriotes qui, cette année, donnèrent suite à l'invitation de M. le Consul et Mme Walter Brunner à l'occasion de la Fête Nationale. Le temps pluvieux interdisant l'utilisation des jardins, c'est dans les locaux de consulat que la commémoration officielle eut lieu.

Dans son discours, M. Brunner appela tout d'abord le salut des autorités fédérales. Après avoir rappelé le souvenir de nos héroïques ancêtres qui, voici 687 ans, unirent leurs efforts pour le bien-être commun, notre consul brossa un bref tableau des problèmes actuels de la Confédération.

Il insista sur le fait que, si les choses ont changé en près de sept siècles, le principe confédéral reste valable plus que jamais à tous les niveaux.

La Fête se termina par une collation et des rafraîchissements avant que le ciel eût accordé un répit pour nous laisser admirer les traditionnels feux d'artifice.

Le samedi précédent, 29 juillet, le Cercle suisse de Besançon avait célébré la Fête Nationale dans ses locaux, autour d'un bon repas à la suite duquel les membres eurent le plaisir de tourbillonner aux sons de l'accordéon de M. Gilbert Favre.

PONTARLIER

Assemblée générale annuelle

Depuis de nombreuses années, l'Assemblée générale annuelle a lieu au mois de mai. Cette année encore, nous n'avons pas failli à la tradition puisque c'est le 20 mai que cette réunion a eu lieu, sous la présidence de M. Keller. Nous avons eu le plaisir d'y compter 71 personnes présentes, soit à peu près le double de ceux qui participaient à cette assemblée en 1977.

Peut-être était-ce le fait qu'après la réunion, un match au loto avait attiré les fervents de ce jeu.

Après lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, et des différents exposés concernant l'activité de la société au cours de l'année écoulée, la situation financière, les affaires sociales, on passa à l'élection du nouveau comité. Le résultat du vote au bulletin secret a amené à un comité identique au précédent, à la seule exception de l'élection de M. Truau qui remplace M. Barbezat, démissionnaire.

La partie récréative qui a suivi a permis à une trentaine de gagnants d'emporter de beaux lots, puisque tous offerts par les membres eux-mêmes.

UNION HELVETIQUE ET CERCLE AMICAL SUISSE DE L'AUBE

Président : Jean LAVILLE
8, rue Louis-le-Clert, 10000 TROYES

Sortie de printemps

Cette année, par suite de mauvais temps, nous n'avons pu exceptionnellement effectuer notre sortie champêtre et nous le regrettons vivement, mais ce n'est que partie remise. Nous donnons rendez-vous à tous nos sociétaires pour notre prochaine fête de Noël qui, nous l'espérons, rassemblera beaucoup de participants.

Commission des Suisses de l'étranger

Tous les membres de la société ont reçu copie d'une lettre émanant du président de cette commission. En vue d'une collaboration plus étroite entre les sociétés suisses et cet organisme, nous vous demandons de nous répondre et de donner votre avis sur différents problèmes qui seront soulevés prochainement. Ces réponses devront nous parvenir avant le 1^{er} décembre.

Cotisations

PARIS 1084893 M. Nous rappelons le numéro du C.C.P. de la société pour ceux qui n'auraient pas encore réglé leurs cotisations 1977 et 1978. Ceci avant recouvrement postal — Merci.

Bruits...

Nous apprenons la venue, au printemps prochain, d'une importante société de musique d'une grande ville de Suisse. Nous reviendrons sur ce sujet mais, d'avance, réjouissons-nous de pouvoir applaudir des compatriotes qui sauront, sans aucun doute, faire honneur à leur réputation.

PONTARLIER**C'était la Fête Nationale suisse**

Comme chaque année, la Société suisse de Pontarlier a fêté, à la ferme-auberge de la Vrine, la Fête Nationale suisse, le 1^{er} Août.

Soirée décontractée à laquelle participaient quelque 150 personnes dont M. Brunner, consul de Suisse à Besançon et M. Jean-Pierre Saillard, adjoint au maire de Pontarlier.

La présence à la même table de personnalités des deux pays se voulait symbole des bonnes relations qu'en-tend maintenir la Société suisse avec la France et Pontarlier en particulier.

Tous les orateurs, M. Brunner, M. Keller, président de la Société suisse, M. Saillard et M. Joseph Besançon, membre d'honneur, l'ont souligné.

Helvètes de cœur et d'origine, mais Français d'adoption, les Suisses de Pontarlier ne veulent en effet pas faire de différence entre leurs « deux patries ».

Partagés entre le souci de ne pas renier leurs racines, de ne pas oublier ce qu'ont fait leurs ancêtres « avec courage et sacrifice pour vaincre les Habsbourg » et l'obligation de s'intégrer à leur pays de résidence, ils

sont préoccupés par leur image de marque vis-à-vis des Français.

« Il y a certains Suisses du pays qui se comportent aujourd'hui comme des êtres supérieurs » a dit M. Keller. « Ils ont le franc lourd, mais le savoir-vivre léger. Heureusement ils ne représentent qu'un petit pourcentage. Sachons rester modestes et soyons toujours de petits ambassadeurs de notre patrie », conclut-il.

Ces paroles furent suivies de l'Hymne national suisse et de la Marseillaise, chantés avec ardeur.

DIJON

Consulat de Suisse
6, rue Rameau
Tél. : 32-12-59

AMICALE SUISSE DE L'YONNE**Président : Pierre ESTIER**

13, rue Jules-Verne, 89100 SENS

Cette année, diverses circonstances et des empêchements personnels n'ont pas permis de célébrer la Fête du 1^{er} Août avant la période dite « des vacances », c'est-à-dire le dernier dimanche de juin, et c'est le dimanche 30 juillet qu'a eu lieu notre Fête du 1^{er} Août, près de Saint-Georges-sur-Beaulches, dans la propriété ombragée de M. Arnold Marti, que nous tenons à remercier bien chaleureusement.

Malgré le beau temps, la participation a été moins nombreuse que précédemment et c'est bien regrettable ; mais nous avons eu le plaisir de saluer et de faire connaissance avec de nouveaux amis compatriotes.

Après l'allocution du Président de la Confédération, se déroula la fête champêtre avec ses jeux traditionnels, puis, en fin de journée, ce fut le plaisir de se retrouver — à quelques-uns seulement — autour d'une grillade au feu de bois pour chanter et deviser amicalement.

Une prochaine rencontre du comité est prévue pour l'automne, en vue de la préparation de la Fête de Noël, et examiner la possibilité — bien difficile — de mieux faire vivre l'Amicale.

SOCIETE SUISSE DE LA COTE-D'OR**Président : M. Norbert REBETEZ****Sortie d'été du 25 juin 1978**

Comme nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, celle-ci a eu lieu à Vernot, petit village situé à 30 kilomètres de Dijon. L'organisation en avait été confiée à M. et Mme Alois Bruhin, assistés de M. Gilbert Saillet, responsable du comité des fêtes.

Le rendez-vous avait été fixé à 10 h 30 afin de profiter au maximum de cette journée à la campagne. Malheureusement, le beau temps n'était pas avec nous et c'est la pluie et le froid que nous avons subi tout au long de cette journée. 80 sociétaires étaient présents. La partie officielle, avec célébration anticipée de notre Fête Nationale du 1^{er} Août, se déroula dans la grande salle du restaurant décorée des couleurs suisses et françaises par les responsables cités ci-dessus.

Parmi les personnalités, nous noterons M. le consul Louis François et son épouse ; Mme Emmi Gross, vice-consul ; M. Jacques Gremaud, secrétaire du consulat et son épouse ; M. le Maire de Vernot et les conseillers ; M. le Curé de la paroisse ; M. Rebetez, président de la Société suisse de la Côte-d'Or ; M. Quadri, vice-président d'honneur ; M. Juillard, vice-président, ainsi que l'ensemble des membres du comité central accompagnés de leurs épouses et époux. Plusieurs orateurs prirent la parole, dont M. le Consul, M. le Maire, M. le Curé, ainsi que M. le Président de la Société suisse de la Côte-d'Or. La partie officielle se termina par l'écoute du discours du Président de la Confédération à l'intention des Suisses de l'étranger.

L'apéritif a été offert par une personne qui désire garder l'anonymat. Après l'excellent déjeuner pris en commun, la journée se prolongea dans l'ambiance avec des jeux et des distractions.

En ce qui concerne les manifestations de cet automne, le comité central s'est réuni fin septembre pour en établir le programme.

D'autre part, nous avons le regret de vous faire part de deux décès : Mme Ceterina Vananti, décédée le 9 juillet 1978, dans son pays natal. Elle a su gagner la sympathie de tous par sa bonté et sa présence souriante. A la famille de Mme Vananti, nous présentons nos sincères condoléances.

Mme Caroline Adeline Bardiaux, née Favez, doyenne de la colonie suisse de l'arrondissement consulaire de Dijon. Elle est décédée à l'âge de 98 ans 7 mois et 28 jours. A la famille de la défunte, nos sincères condoléances.